
BILAN DE L'ANNÉE DE L'ASSURANCE RÉCOLTE 2008

RÉGION ADMINISTRATIVE DE L'ESTRIE

Publié par La Financière agricole du Québec

Février 2009

Le début de la saison 2008 dans la région de l'Estrie s'annonçait favorable à la production agricole, avec peu de dommages hivernaux, des semis hâtifs et une bonne levée des plantes. Toutefois, les pluies fréquentes et parfois abondantes du mois de juin à la mi-août ont nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été, particulièrement celles du foin. De plus, la crue des eaux, les animaux sauvages, les maladies et les insectes ont causé des dommages par endroits. À l'automne, le déroulement des récoltes a cependant été facilité par de bonnes conditions climatiques. Globalement, les rendements ont été autour des moyennes, mais de qualité variable. Pour indemniser les producteurs et productrices de la région des pertes subies, La Financière agricole du Québec a versé des sommes totalisant 5 912 300 \$ en assurance récolte. Les valeurs totales assurées en 2008 étaient de 43 004 500 \$. Les contributions versées par les adhérents s'établissaient à 1 113 800 \$.

En détail

Les conditions hivernales, sauf exception, ont été propices à la survie à l'hiver des prairies, des plants de petits fruits et des pommiers. Au printemps, les travaux de semis et de plantation se sont déroulés dans les temps habituels et dans de bonnes conditions. Le climat a été adéquat pour la germination, la levée et le début de croissance des cultures annuelles. On a observé également une belle floraison, de bonnes conditions de pollinisation et un bon développement des pommes et des petits fruits. Toutefois, le temps instable, fréquemment pluvieux et orageux, qui a caractérisé les mois de juin, de juillet et la première moitié d'août, a nui au développement des cultures et au déroulement des récoltes de l'été. Ainsi, la croissance des cultures n'a pas été optimale, particulièrement celle des céréales et celle du maïs pour une partie du territoire. Les travaux aux champs et les traitements phytosanitaires ont été difficiles. La première fauche de foin a été ralentie ou arrêtée par

les pluies fréquentes, soutenues et parfois abondantes, qui ont également eu un impact sur les fauches subséquentes. Ces conditions d'humidité excessive ont de plus favorisé le développement des maladies. On a aussi rapporté, par endroits, des dommages causés par la crue des eaux, les animaux sauvages et les insectes. Cependant, la fin de l'été et l'automne ont été favorables à la majorité des récoltes.

Plus en détail, notons que la saison a bien débuté pour la production fourragère, avec très peu de dommages hivernaux. Cependant, le déficit de précipitations en mai a ralenti quelque peu la croissance des plantes. Par la suite, les pluies fréquentes de juin à la mi-août ont compliqué et retardé la récolte de la première fauche de foin, ce qui a occasionné des pertes de qualité. La période de récolte de la première fauche ayant été plus longue que la normale, cela a eu pour effet de diminuer la période de croissance du foin des deuxième et troisième fauches. Somme toute, à des niveaux variables selon la localisation géographique, le rendement global a été autour de la moyenne, mais la qualité du foin, nettement inférieure. Le 6 février, 3 616 300 \$ étaient versés aux producteurs et productrices pour les pertes de foin.

Les pluies incessantes ont causé des retards de croissance assez généralisés les céréales, le maïs-grain et le maïs fourrager. En effet, les précipitations abondantes sont survenues au cours du stade critique de croissance de ces cultures. Les semis plus tardifs et les champs moins bien égouttés en ont souffert davantage. Les champs de maïs ont été hétérogènes, la croissance des plants a été ralentie, et les épis étaient souvent petits. Le soya a été moins touché, bien que les animaux sauvages, dont le chevreuil, aient causé des dommages à cette culture. Le gel mortel survenu tard en saison (mi-octobre) et les précipitations abondantes qui ont suivi ont retardé les récoltes, ce qui a nécessité le report des dates

limites de récolte du maïs-grain et du soya. Les rendements ont été inférieurs aux moyennes, sauf dans les cas du soya et du maïs au sud de la région, pour lesquels ils étaient autour des moyennes. Pour l'ensemble de ces cultures, les indemnités se chiffrent à 2 132 000 \$, dont 830 700 \$ pour le maïs-grain et 627 700 \$ pour le maïs fourrager.

Les récoltes de miel et de pommes ont été bonnes. Quant aux petits fruits, malgré un bon développement, les excès de pluie ont eu des répercussions sur la récolte, notamment sur celle des framboises, et la qualité des fruits a été moindre. Les indemnités pour les petits fruits se chiffrent à 53 200 \$.

DIRECTION DE L'INTÉGRATION DES PROGRAMMES,
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE
DE SERVICES DE SHERBROOKE

1 800 749-3646